

C.I.J.

Communiqué 57/5
(non-officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la presse:

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui deux audiences en l'affaire relative à certains emprunts norvégiens (France c. Norvège). Lors de l'audience du matin, le Bâtonnier Marcel Poignard, du Barreau de Paris, Avocat, a poursuivi l'exposé de la thèse du Gouvernement français qu'il avait commencé hier. Lors de l'audience de l'après-midi, M. André Gros, Jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères, Agent, a continué cet exposé.

La prochaine audience de la Cour s'ouvrira demain, 15 mai, à 10 h. 30. M. Gros aura à nouveau la parole.

La Haye, le 14 mai 1957.

I.C.J.

Communiqué 57/5
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

The International Court of Justice to-day held two sittings in the case of certain Norwegian Loans (France v. Norway). At the morning sitting, Bâtonnier Marcel Poignard, of the Paris Bar, Advocate, continued the statement of the argument of the French Government which he started yesterday. At the afternoon sitting, M. André Gros, Legal Adviser of the Ministry for Foreign Affairs, Agent, continued this statement.

The next sitting of the Court will open to-morrow, May 15th, at 10.30 a.m., when M. Gros will again address the Court.

The Hague, May 14th, 1957.